

Formulaire de demande de DPS – UNASS Hérault

Conforme à l'arrêté du 7 novembre 2006 et au Référentiel National DPS/MS

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DPS



Table des matières

Table des matières.....	0
Préambule :	1
FORMULAIRE DE DEMANDE DE DPS.....	2
INFORMATION CONCERNANT ORGANISME DEMANDEUR.....	2
INFORMATION CONCERNANT LA FACTURATION	2
INFORMATION CONCERNANT LA MANIFESTATION	3
Lieu Exact de la manifestation	3
Caractéristique de la Manifestation	4
Nom, activité, date et durée de la manifestation	4
Lieux.....	6
Accès	6
Risques Particuliers	7
Grille RIS	8
Caractéristique de l’accessibilité	8
Caractéristique Public/Acteur de la manifestation	9
Structure Fixe de Secours Public.....	10
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	11
Infrastructure mise à disposition de l’association prestataire (UNASS).....	11
Autres Secours présent sur le Site	12
Liste des documents à joindre	13
Fonctionnement GRILLE RIS.....	14
SIGNATURE.....	15
Nota Bene :	15
Annexe	I
Texte réglementaire :	I

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DPS



Préambule :

Conformément à la réglementation en vigueur, tout dispositif prévisionnel de secours à personnes doit faire l'objet d'une demande écrite à l'association de sécurité civile prestataire de la part de l'organisateur de la manifestation ou du rassemblement de personnes.

Merci de compléter ce formulaire de Manière Exhaustive et la plus précise possible, en effets les informations recueillies vont nous permettre d'évaluer au mieux les besoins à mettre en œuvre pour couvrir votre manifestation.

L'UNASS Hérault-Aude ne répondra pas d'un sous dimensionnement du D.P.S. mis en place si celui-ci résulte de faux renseignement renseigné par l'organisme demandeur. Par ailleurs l'organisateur s'engage à communiquer dans les plus brefs délais tous changements concernant sa manifestation. Une nouvelle évaluation sera alors effectuée et pourra faire l'objet d'un nouveau devis.

En vous remerciant de la confiance que vous portez à notre association

Demande de DPS :

Cette demande doit être signée par l'organisateur, attestant ainsi l'exactitude des éléments portés dans ce document. Pour cela, ce dernier doit fournir les éléments suivants :

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DPS

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DPS

INFORMATION CONCERNANT ORGANISME DEMANDEUR

ORGANISME			
Représenté légalement par		Fonction	
Téléphone		Portable	
Représenté pour l'événement par		Fonction	
Téléphone		Portable	
Raison sociale			
Adresse :			
Code Postale :		Ville	
Fax :		Courriel	

INFORMATION CONCERNANT LA FACTURATION

FACTURATION			
Nom du Contact			
Téléphone		Autre téléphone	
Courriel			

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DPS



INFORMATION CONCERNANT LA MANIFESTATION

LIEU EXACT DE LA MANIFESTATION

Nom du lieu			
Adresse			
Adresse suite			
Code Postal		VILLE	

Si Accès particulier merci de le préciser ici :

Accès particulier			
Coordonnée GPS		Numéro de porte/Accès	
Code Portail		DIGICODE	
Contact pour ouverture site			

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DPS



Caractéristique de la Manifestation

NOM, ACTIVITE, DATE ET DUREE DE LA MANIFESTATION

MANIFESTATION			
Nom			
Activité/type			
	Date	Horaire de la manifestation	Horaire présence secouriste
Jour 1	Du au	De H à H	De H à H
Jour 2	Du au	De H à H	De H à H
Jour 3	Du au	De H à H	De H à H
Jour 4	Du au	De H à H	De H à H
Jour 5	Du au	De H à H	De H à H
Jour 6	Du au	De H à H	De H à H
Jour 7	Du au	De H à H	De H à H
Jour 8	Du au	De H à H	De H à H
Jour 9	Du au	De H à H	De H à H
Jour 10	Du au	De H à H	De H à H
Jour 11	Du au	De H à H	De H à H
Jour 12	Du au	De H à H	De H à H
Jour 13	Du au	De H à H	De H à H
Jour 14	Du au	De H à H	De H à H
Jour 15	Du au	De H à H	De H à H
Jour 16	Du au	De H à H	De H à H
Jour 17	Du au	De H à H	De H à H
Jour 18	Du au	De H à H	De H à H
Jour 19	Du au	De H à H	De H à H
Jour 20	Du au	De H à H	De H à H
Contact sur place		Fonction	
Tel			

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DPS



FORMULAIRE DE DEMANDE DE DPS

LIEUX

SITE			
Voie Publique :	Oui ☐ Non ☐	Ouvert à la circulation :	Oui ☐ Non ☐
Comporte des parcours /circuits :	Oui ☐ Non ☐	Si oui sont-ils carrossables (en véhicules dans leurs ensemble) :	Oui ☐ Non ☐

ACCES

Accessibilité des Véhicules sur l'ensemble de la manifestation			
V.P.S.P. (Ambulance) : hauteur 3m20, largeur 2m50, longueur 6m80, poids 3T5	☐ oui ensemble du site	☐ oui sauf : 	☐ non
V.L. (voiture)	☐ oui ensemble du site	☐ oui sauf : 	☐ non
V.L.H.R. (4*4)	☐ oui ensemble du site	☐ oui sauf : 	☐ non
Merci de fournir les plans sur fond IGN avec les accès détaillés par typologie de véhicule (avec les coordonnées GPS de chaque point d'accès)			
Dans le cadre de circulation sur des chemin classé D.F.C.I. merci de fournir les autorisations de circulations le cas échéants			
Dans le cadre d'une impossibilité de circulation avec des véhicule à moteurs sur le site de votre manifestation pendant l'accueil du public sur le site, merci d'indiquer les horaires d'application de l'interdiction si après :			
Horaire de début d'interdiction	H	Horaire de fin d'interdiction	H

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DPS

RISQUES PARTICULIERS

RISQUE PARTICULIER			
LAC	☐	MER/OCEAN	☐
FALAISE	☐	RAVIN	☐
Exposition à la chaleur	☐	Exposition au froid	☐
AUTRES			

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DPS

Grille RIS

CARACTERISTIQUE DE L'ACCESSIBILITE

Accessibilité (E1)		
Très bonne :	Structures permanentes simples (bâtiment sur 1 seul niveau)	☐ 0.25
	Voies publiques, rues, ... avec accès dégagés / faciles (ex : course caisses à savon)	☐ 0.25
	Conditions d'accès aisées sur l'ensemble du site	☐ 0.25
Bonne :	Structures permanentes complexes (plusieurs étages, présence de gradins ou tribunes) ou non permanentes (ex : chapiteaux)	☐ 0.30
	Espaces naturels : surface ≤ 2 hectares	☐ 0.30
	Terrain en pente sur plus de 100 mètres	☐ 0.30
	[Réservé UNASS] Distance max de brancardage $> \text{à } 150 \text{ m}$ et $\leq 30 \text{ m}$	☐ 0.30
Moyenne :	Espaces naturels : $2 \text{ ha} < \text{surface} \leq 5 \text{ ha}$	☐ 0.35
	Terrain en pente sur plus de 150 mètres	☐ 0.35
	[Réservé UNASS] Distance max de brancardage $> \text{à } 300 \text{ m}$ et $\leq 600 \text{ m}$	☐ 0.35
Mauvaise :	Espaces naturels : surface $> 5 \text{ ha}$	☐ 0.40
	Terrain en pente sur plus de 300 mètres	☐ 0.40
	Autres conditions d'accès difficiles : talus, escalier, voie d'accès non carrossable...	☐ 0.40
	Progression des secours rendue difficile par la présence du public Voies publiques, rues, ...	☐ 0.40
	Sans accès dégagés, avec foule (ex : carnaval)	☐ 0.40
	[Réservé UNASS] Distance max de brancardage $> \text{à } 600 \text{ mètres}$	☐ 0.40

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DPS

CARACTERISTIQUE PUBLIC/ACTEUR DE LA MANIFESTATION

INFORMATION CONCERNANT LE PUBLIC			
Effectif max instantané du Public (P1)		Tranche d'âge	De ans à ans
Effectif acteurs (A)		Tranche d'âge	De ans à ans
Activité acteurs			
Comportement du Public (P2)	Public assis : spectacle, cérémonie cultuelle, réunion publique, restauration, rendez-vous sportif (ex : match dans un stade avec gradin) ... 0.25		☐ 0.25
	Public debout : cérémonie cultuelle, réunion publique, restauration, exposition, foire, salon, comice agricole ... 0.30		☐ 0.30
	Public statique : concert avec public statique, fête foraine, rendez-vous sportif avec protection du public par rapport à l'événement ... 0.35		☐ 0.35
	Public dynamique : concert avec public dynamique, soirée ou gala étudiant, feria, fête votive, carnaval, spectacle de rue, grande parade, rendez-vous sportif sans protection du public par rapport à l'événement ... 0.40		☐ 0.40
	Événement sur plusieurs jours avec présence permanente du public : hébergement sur site ou à proximité. 0.40		☐ 0.40
RISQUES	Vente de boissons alcoolisées		☐
	Utilisation d'engins pyrotechniques		☐
	Présence d'engins motorisés (ex : rallye auto, moto cross ...)		☐
	AUTRES (précisez) :		
REMARQUES			

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DPS



STRUCTURE FIXE DE SECOURS PUBLIC

STRUCTURE DE SECOURS PUBLIC				
Délai d'intervention des secours publique	☐ < 10 min	☐ > 10 min et < 20 min	☐ > 20 min et < 30 min	☐ > 30 min
Caserne SAPEURS-POMPIER la plus proche		Distance		km
CENTRE HOSPITALIER le plus proche		Distance		km

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Merci de renseigner cette partie de manières exhaustive

Infrastructure mise à disposition de l'association prestataire (UNASS)

Accueil des intervenants sur le site				
Votre structure met à disposition de l'UNASS une radio pour communiquer avec le responsable du dispositif de secours			Oui ☐	Non ☐
Espace mis à disposition pour servir de poste de secours	Aucun ☐	☐ Locaux en dur (préciser nbr et dimension) :	☐ Tente (minimum 3m*4m avec murs dont 1 avec porte) précisez le nombre :	
ATTENTION Les locaux mis à dispositions doivent être visible, facile d'accès et doivent être réservé exclusivement à l'usage des secouristes				
Mobilier mis à disposition (table, chaises, etc.)		Oui ☐ précisez	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Non ☐
SERVICES	ELECTRICITE	☐ Locaux et tentes mis à dispositions : obligatoire dans ceux-ci		
		☐ Tentes mise à dispositions par l'UNASS	Oui (max 10m) ☐	Non ☐
	EAU	Oui (point d'accès à proximité du/des postes de secours ☐		Non ☐
	LUMIERE (si vous fournissez une ou plusieurs tentes)		Oui ☐	Non ☐
	CHAUFFAGE	Oui ☐	oui, sauf tentes / chapiteau ☐	Non ☐
	CLIMATISATION	Oui ☐		Non ☐
Repas complet fournis par l'organisateur (déjeuner et/ou dîner repas compris dans la période du DPS)				
REPAS	Non concerné ☐	Concerné	Repas fournies ☐	
			Repas non fournies ☐	
Local de repos spécifique pour les secouristes (pour manifestation sur plusieurs jours ou en service en continu)		Non concerné ☐	Concerné : Local mis à disposition	Oui ☐
				Non ☐
REMARQUES				

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DPS



Autres Secours présent sur le Site

Autres secours / service sur place				
Autres Association agréée de sécurité civile (A.A.S.C.)		Oui ☐ Non ☐	nom :	
		raison de la présence (si oui)		
Société de médicalisation		Oui ☐ Non ☐	nom et contact	
Autres intervenants	Médecin (hors société)	Oui ☐ Non ☐	nom et contact	
	Ambulance privée	Oui ☐ Non ☐	nom et contact	
	S.M.U.R.	Oui ☐ Non ☐	nom et contact	
	Sapeur-pompier	Oui ☐ Non ☐	nom et contact	
	Forces de l'ordre	Oui ☐ Non ☐	nom et contact	
	Sécurité Privée	Oui ☐ Non ☐	nom et contact	

Liste des documents à joindre

Vous trouverez ici la liste des documents à joindre concernant votre manifestation :

- Arrêté Municipal et/ou Préfectoral.
- Règlements dans le cadre d'une manifestation sportive.
- Avis de la commission de Sécurité.
- Plan (détaillé) du Site et de la Manifestation.
- Plan de circulation pour les véhicules terrestre à moteur (Axe rouge, Issues de secours, Sens de circulation si sens unique, arrêté de modification et/ou d'autorisation de circulation).
- Plan des parcours avec contact téléphonique et point GPS d'accès sur fond IGN (le cas échéant).
- Annuaire des contacts intervenants sur le/les site(s) de la manifestation (le cas échéant).

Fonctionnement GRILLE RIS

La Grille RIS (Ratio Intervenant Secouristes) Permet d'évaluer le Dispositifs de secours minimal à mettre en place pour assurer la prise en charge du **PUBLIC**.

Dans le cadre d'un dispositif concernant les ACTEURS, L'UNASS engage au minimum une équipe composée de 4 Intervenants Secouristes composée comme suit :

- 1 Chef d'équipe (PSE2),
- 2 Equipiers secouristes (PSE2)
- 1 secouriste (PSE1) ou 1 équipier secouriste (PSE2)

Et ceux même si les recommandations des fédérations concernées sont inférieures au dispositif engagé que ce soit en termes de compétences des intervenants ou de matériel. Ces effectifs peuvent être revues la hausse en fonction de chaque fédération et risques pour les acteurs.

Indice total de risque : $i = P2 + E1 + E2$

Effectif prévisible déclaré du public : $P1$

Si $P1 \leq 100\,000$ personnes, alors $P = P1$

$$RIS = i \times \frac{P1}{1000}$$

La grille RIS vous sera fournie avec le Devis, elle sera à nous retourner signée, elle permet de définir le dispositif MINIMAL à mettre en place sur votre manifestation concernant le public, cependant le dispositif proposé peut être supérieur au calcul du RIS en fonction des renseignements et caractéristique de votre manifestation.

Dans le cadre d'une demande concernant les acteurs la grille RIS n'est pas suffisantes pour indiquer un dimensionnement suffisant du dispositif de secours à mettre en place.

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DPS



SIGNATURE

Je soussigné.e

Agissant en tant que :

Certifie que les informations renseignées ci-dessus sont exactes.

Je m'engage, en cas de modification de mon évènement, à prévenir l'UNASS Hérault-Aude dans les plus brefs délais.

Fait à :

Le : samedi 8 février 2025

Signature :

En cas de modification majeure, une réévaluation des risques et un nouveau devis peuvent être nécessaire.

Nota Bene :

Le dimensionnement du dispositif de secours pour le public est régi par le Référentiel National des Missions de Sécurité Civile - Dispositifs Prévisionnels de Secours. En effet, ce dernier impose le calcul d'un ratio minimal d'intervenants secouristes (RIS), ce dernier est calculé selon une grille qui vous sera fourni après étude du présent document. Le dimensionnement du dispositif de secours pour les acteurs est de la responsabilité du demandeur. Cependant le cas échéant, l'autorité auquel il est affilié peut prévoir un dispositif minimum. Enfin, l'autorité de police compétente peut prendre toutes dispositions sur le sujet. À ce titre, elle peut imposer un DPS que ce soit pour le public ou les acteurs.

[Tapez ici]

Annexe

Texte réglementaire :

[Les textes réglementaires / Secourisme et associations / Documentation technique / Sécurité civile / Le ministère - Ministère de l'Intérieur \(interieur.gouv.fr\)](#)

Référentiel national dispositifs prévisionnels de secours :

https://www.interieur.gouv.fr/content/download/94241/736020/file/RNMSC%202006_10%20-%20DPS.pdf

Note ministérielle : <https://www.legifrance.gouv.fr/circulaire/id/39467>

https://www.interieur.gouv.fr/content/download/132367/1050805/file/note%2025.6.2021%20sur%20les%20DPS%20publiee%20BOMI%20K00_20210625_INTE2120058C.pdf